

IMPACT DE L'OPERATION DE SAUVEGARDE DU CHEPTEL SUR L'ELEVAGE DANS LA ZONE DE OUARZAZATE

Par Dr.Ahmed Ezzahiri

Juin 1983

1. INTRODUCTION

L'opération de sauvegarde du cheptel a été lancée en 1975 pour venir en aide aux éleveurs des zones sinistrées. Elle consiste, plus particulièrement, à approvisionner ces zones en aliments de bétail subventionnés.

Depuis lors, cette opération a été organisée presque tous les ans, où l'orge constituait le principal aliment de bétail distribué.

Les coûts financiers de cette opération, que le budget de l'état doit supporter se chiffraient à plusieurs milliards de centimes, sous forme de subventions qui peuvent atteindre jusqu'à 70 % du prix de rétrocession de l'aliment et les frais de transport.

Devant cette dépense budgétaire importante de l'Etat, on pourrait se demander, quel est l'impact réel de cette opération sur l'élevage du pays? Ou, du moins, cette opération a-t-elle parvenu à atteindre ses objectifs?.

Pour pouvoir répondre à ces questions, on a essayé dans la mesure du possible d'étudier les effets de la dernière opération, qui a eu lieu vers le début de l'année 1983, sur l'élevage dans la zone de Ouarzazate.

Pour réaliser cette étude, et en dehors du suivi régulier du déroulement de l'opération, on a lancé une enquête chez 1500 éleveurs de la zone.

2. Situation du secteur de l'élevage avant le déroulement de l'opération

Les effectifs des animaux de la zone sont estimés en 1982 à 60 900 bovins, 480 500 ovins, 430 900 caprins, 5 400 camelins et 49 500 équins.

L'alimentation de ce cheptel, dépend en année moyenne de 75% environ des apports fourragers des parcours. Ces derniers représentent, d'ailleurs plus de 90 % de la surface de la zone soit environ 3,5 millions d'hectares.

2.1. Les conditions climatiques de la campagne agricole 1982-1983.

L'opération de sauvegarde du cheptel a été programmée vers la fin de l'année 1982 ; on a étudié, alors, les conditions climatiques de la période de la campagne agricole qui a précédé cette prise de décision, et qui s'étale de mois de Septembre jusqu'à Décembre.

TABLEAU N° 1 : Pluviométries enregistrées dans trois stations de la zone entre Septembre et Décembre 1982 (en mm)

Stations	Type de parcours	Pluviométrie	Moyenne pour la même période sur 19 ans	Déficit	
				en mm	en %
AGUIM	Montagne	10,7	142,6	-131,9	-92,5 %
AIT MOUTTED	Plaines	6,7	81,2	-74,5	-91,7 %
ZAGORA	Présahariens	3,2	36,7	-33,5	-91,3 %

Dans les trois types de parcours de la zone, le déficit en pluviomètre (tableau n° 1), est pratiquement le même et dépasse 90% d'une année moyenne calculé sur 19 ans d'observations.

Par ailleurs, les quantités de neiges qui ont chuté durant cette période, sont pratiquement insignifiantes.

2.2. Etats des parcours

La succession de trois campagnes sèche a rendu les parcours des plaines et présahariens complètement dénudés de toute végétation. Seuls les parcours des montagnes sont restés dans un état moyen.

2.3. Etats des animaux

Les ovins et les caprins de parcours sont en très mauvais état et des milliers de mortalités ont été enregistrées.

C'est ainsi on a recensé en 1982 : 42.000 têtes environ de mortalités chez les ovins et 27.000 têtes environ de mortalités chez les caprins, dont 42% des ovins et 44% des caprins sont morts entre Octobre et Décembre 1982.

Par ailleurs, de nombreux éleveurs ont transhumé vers l'Est, dans les régions du Bouarfa, et vers l'Ouest, dans les régions du Souss.

2.4. Etats de points d'eau

Durant l'année 1982, on a suivi l'évolution de la disponibilité en eau des sources et puits utilisés pour l'abreuvement du bétail dans les parcours de la zone.

Ainsi, on a constaté que sur 35 points d'eau de montagnes, 6 sources se sont desséchées. Et dans les parcours des plaines, le desséchant à concerné 50% des puits d'eau. (tableau n° 2).

Tableau n° 2 : Evolution de l'état des points d'eau durant l'année 1982

Parcours	Disponibilités en eau	Au début de l'année 1982	A la fin de l'année 1982
Montagne	Suffisante	33	17
	Insuffisante	2	12
	Desséché	0	6
Plaines	Suffisante	8	7
	Insuffisante	16	5
	Desséché	16	28
Présahariens	Suffisante	1	1
	Insuffisante	4	1
	Desséché	5	6

2.5. Evolution des cours des animaux

Paradoxalement aux deux dernières années sèches, les cours des animaux ont enregistré une augmentation assez importante, notamment chez les bovins (tableau n°3).

En réalité, cette année et à la suite de l'amélioration de l'état des parcours des provinces du Nord, les éleveurs de ces zones ont commencé à reconstituer leur cheptel, en procédant à des achats massifs du bétail.

Tableau n° 3 : Evolution des cours des bovins et des ovins sur pied durant 1982

Animaux	Sexe	Prix de base au 1 ^{er} trimestre DH/tête	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
Bovins	Mâle	1300	Indice 100	144	148	151
	Femelle	1260	Indice 100	128	119	136
Ovins	Mâle	310	Indice 100	114	132	109
	Femelle	200	Indice 100	123	115	116

2.6. Evolution des cours des aliments

D'une manière générale, les cours des aliments de bétail enregistrés dans les souks de la zone durant l'année 1982 ont tendance à diminuer, puis se sont stabilisés au dernier semestre (tableau n°4) ; sauf pour les cours des déchets de dattes qui avaient tendance à augmenter à partir du 3^{ème} trimestre, et ceux de la paille qui ont diminué constamment.

Tableau n° 4 : Evolution des cours des aliments de bétail durant 1982

Aliments	Prix de base au 1 ^{er} trimestre DH /QI	1 ^{er} trimestre (indice)	2 ^{ème} trimestre (indice)	3 ^{ème} trimestre (indice)	4 ^{ème} trimestre (indice)
Orge	159	100	98	70	76
Maïs	164	100	95	84	82
F. de Luzerne	155	100	74	66	68
Paille	107	100	87	70	52
Déchets de dattes	74	100	68	73	82

On remarque qu'après 3 ans de sécheresses successives, les cours des aliments de bétail, au lieu d'enregistrer des augmentations ont, au contraire, chuté pour atteindre ceux d'avant la période de la sécheresse.

Ce phénomène paradoxal, s'explique par le fait que ces aliments proviennent en grande partie (tableau n°5) des provinces au nord de l'Atlas, où les cours sont déjà beaucoup plus bas à la suite de l'amélioration de la situation agricole.

Tableau n° 5 : Origine des aliments de bétail commercialisés dans les souks de la province (%)

Origine	Orge	Maïs	Déchets de dattes	Paille
Zone de Ouarzazate	22	23	100	46
Hors de la zone	78	77	0	54

2.7. Les pertes enregistrées

L'ORMVA de Ouarzazate a évalué les pertes enregistrées au niveau de l'élevage de la zone, suite à la sécheresse de 1982, à 5 milliards de centimes environ en comparaison avec l'année 1980.

Ces pertes sont réparties entre 14% pour les mortalités, 37% dues aux manques à gagner en poids et 49% pour le manque des naissances. Cette évaluation a concerné les ovins, les bovins et les caprins.

2.8. Le déficit fourrager de la zone

Les besoins d'entretien du cheptel de toute la zone sont estimés durant la campagne 1982-83 à 280 millions d'unités fourragère (UF)..

Les apports fourragers des exploitations de la zone sont de l'ordre de 83 millions U.F, constitués principalement par de la luzerne. Ils permettent de couvrir 30 % des besoins d'entretien, le reste devant être apporté par les parcours. Aussi, la production fourragère des parcours est estimée à 155 millions U.F. Il est à noter qu'elle représente moins de la moitié de la production d'une année moyenne.

Le taux de couverture des apports des parcours est de 55,4% et le déficit global à couvrir durant cette campagne est de l'ordre de 15% des besoins d'entretien soit 42 millions U.F.

En réalité, ce déficit est beaucoup plus important, car lorsque les animaux sont sur les parcours de montagne, à partir du mois de Mai, leur besoins sont largement couverts mais, une fois de retour à partir du mois d'Octobre sur les parcours des plaines et présahariens qui sont les plus touchés par la sécheresse, que le déficit est très grand. Pour cette période, le manque de 42 millions U.F, constitue en fait, un minimum.

3. L'Opération de sauvegarde du cheptel

3.1. Dotations accordées

A la suite de la persistance de la sécheresse pour la 3^{ème} année consécutive dans les zones de Ouarzazate, d'Errachidia, de Tata et de Figuig, plusieurs programmes pour intervenir d'urgence dans ces zones, ont été lancés par le Comité économique interministériel (circulaire n° 550 du 23-12-82).

Parmi les programmes retenus pour les 4 zones, le Comité a fixé un montant de 29 millions de dirhams pour la subvention à 70% du prix de 250.000 qx d'orge et 80.000 qx de pulpe sèche de betterave et de luzerne déshydratée avec prise en charge par l'Etat de frais de transport..

Les dotations accordées à la zone de Ouarzazate sont les suivantes :

- 70.000 quintaux d'orge à prélever à la coopérative marocaine agricole de Marrakech.
- 20.000 quintaux de pulpe sèche de betterave (PSB) importée à prélever chez deux dépositaires à Agadir et à Kelâa Es-Sraghna.
- 10.000 quintaux de la luzerne déshydratée à prélever aussi chez le dépositaire de Kelâa Es-Sraghna.

Les éleveurs payeront l'orge à 33,42 Dh le quintal, et la pulpe sèche de betterave et la luzerne déshydratée à 38 DH le quintal.

3.2. Importance de l'opération

3.2.1. L'effort de l'Etat

La quantité d'orge accordée au cours de cette opération à la zone de Ouarzazate, est similaire à celles attribuées en 1980, 1981 et 1982 réunies, et subventionnées uniquement à 30%. Les quantités de pulpe sèche de betterave et de la luzerne déshydratée accordées au cours de cette opération, sont les mêmes que celles de l'année 1982, mais subventionnées à 30%. On constate ainsi, que l'Etat a fourni un effort considérable, non seulement en augmentant les quantités d'aliments de bétail, mais surtout en supportant des charges financières importantes, puisque pour la seule zone de Ouarzazate, cet effort financier représente plus d'un milliard de centimes sous forme de subventions et de frais de transport.

3.2.2. Importance par rapport aux besoins du bétail local

Les aliments de cette opération permettent de couvrir 20% environ du déficit fourrager de toute la zone.

En termes de consommation, cette dotation permet juste de couvrir les besoins d'entretien du cheptel de la province, pendant 12 jours.

Ainsi, malgré l'importance des quantités d'aliments de bétail accordées aux éleveurs de la zone, on remarque qu'elles sont largement insuffisantes, en comparaison avec les besoins du bétail, et il est à noter que cette dotation représente 3% environ des besoins totaux.

4. Organisation de la distribution des aliments de bétail

C'est la Commission provinciale, présidée par le Gouverneur et constituée par les représentants de l'ORMVA et la population, qui est chargée de répartir cette dotation entre les 32 communes rurales de la Province.

La répartition a été faite sur la base des effectifs déclarés aux impôts ruraux, et par conséquent les bénéficiaires sont les éleveurs inscrits sur les registres des impôts ruraux.

La dotation accordée à chaque éleveur tient compte des éléments suivants :

- L'ovin est considéré comme une unité de consommation, le bovin représente 4 unités et le caprin, une demi unité.
- Pour permettre l'écoulement de tous les aliments, et notamment la luzerne déshydratée, refusée l'année dernière par les éleveurs, la dotation accordée à chaque éleveur est composée obligatoirement 70% d'orge 20% de la P.S.B. et 10% de la luzerne déshydratée.

Sur cette base, la répartition entre les 32 communes faite par la Commission provinciale qui s'est réunie le 23 Décembre 1982, est résumée et donnée par Cercle au tableau n°6.

Tableau n°6 : Répartition des aliments de bétail entre les différents cercles (en quintaux)

Cercles	Orge	P.S.B.	Luzerne déshydratée
Ouarzazate	34.300	9.800	4.900
Boulmane	19.600	5.600	2.800
Zagora	16.100	4.600	2.300
total	70.000	20.000	10.000

Par ailleurs, des Commissions locales sont constituées au niveau de chaque Commune rurale, à la même image que la commune provinciale, et qui ont pour tâche, l'inscription des éleveurs bénéficiaires, la désignation d'un représentant pour procéder aux prélèvements, et pour veiller sur le bon déroulement de l'opération à l'échelle locale.

Ces commissions locales se réunissent une fois par semaine et établissent chaque fois un compte rendu à la Commission provinciale.

Le Service de l'élevage délivre des bons et les ordres de transport sur présentation des listes de bénéficiaires signées par tous les membres de la Commission locale.

5. Déroulement de la distribution des aliments de bétail.

L'opération a débuté le 23 Décembre 1982 et achevée en Mai 1983. Grâce aux efforts conjugués des autorités provinciales et les responsables de l'O.R.M.V.A., le suivi de l'opération a été réalisé dans des bonnes conditions.

Toutefois, on a constaté, que de nombreuses Commissions locales ont été dans l'incapacité de suivre régulièrement le déroulement de l'opération, ce qui a nécessité le déplacement et à plusieurs reprises des représentants de la Commission provinciale pour apporter son appui.

5.1. Les bénéficiaires

La répartition des aliments, faite par la Commission provinciale a été établie en tenant compte de 35.575 éleveurs inscrits sur les registres des impôts ruraux. En réalité, seulement 72% de ces éleveurs ont pu bénéficier de l'opération, ce qui a fait passer le quota par éleveur de 242 U.F à 336 U.F.

5.2. Période des inscriptions des éleveurs

Les bons d'enlèvements des deux tiers environ de la quantité globale des aliments, ont été délivrés par le Service de l'élevage aux représentants des bénéficiaires au mois de Janvier (tableau n°7). Le reste a été pratiquement retiré au mois de Février.

Il est à noter que 25 représentants ont été désignés par les commissions locales pour procéder aux enlèvements.

Tableau n° 7 : Périodes de livraisons des bons d'enlèvements %

Aliments	Janvier %	Février %	Mars %	Avril %
Orge	63	32	0	5
P.S.Betterave	63	37	0	0
Luzerne Déshydratée	64	36	0	0
Total (%)	63	33	0	4

5.3. Paiement des fournisseurs

La moitié de la quantité a été payée par les représentants des éleveurs aux fournisseurs dès le mois de Janvier (tableau n°8).

On remarque, par ailleurs, que 21% de la quantité d'orge n'a été payée qu'au mois d'Avril, ce retard est dû au refus des fournisseurs d'encaisser l'argent, en raison de la rupture du stock d'orge vers le 15 Février.

Tableau n° 8 : Périodes des paiements des aliments (%)

Aliments	Janvier %	Février %	Mars %	Avril %
Orge	56	23	0	21
P.S. Betterave	42	51	7	0
Luzerne Déshydratée	55	39	6	0
Total (%)	53	30	2	15

Il est à signaler toutefois, que l'argent de 93 % des quantités a été collecté directement chez les bénéficiaires. Le reste, a été payé par un représentant désigné par la commission locale, et qui a recouvert son argent au moment de la distribution.

5.4. Déroulement des enlèvements et du transport des aliments :

Les enlèvements ont été échelonnés sur une période de 4 mois et demi, mais on remarque, que c'est pendant le mois de Février que la moitié environ de la quantité globale a été enlevée (tableau n°9).

Cet échelonnement des enlèvements, sur plusieurs mois est dû à deux principaux facteurs :

- 1^{er} facteur : le transport est confié par l'Etat à l'Office National de Transport (ONT). Pour les zones montagneuses à accès difficile, il a confié 32 % de quantité globale des aliments à des transporteurs privés qui emploient des petits camions ce qui a rendu le rythme assez lent. Pour les zones accessibles, en plus des camions de l'O.N.T, deux représentants des éleveurs, ont utilisé leurs camions agréés par l'O.N.T. Pour pouvoir bénéficier du maximum d'aliments à transporter, ces deux représentants ont trouvé l'astuce de fractionner les paiements aux fournisseurs ; ce qui a encore contribué aux retards enregistrés.

- 2^{ème} facteur : la rupture du stock d'orge chez le fournisseur qui a duré du 16 Février jusqu'à la fin du mois de Mars.

Tableau n° 9 : Périodes des enlèvements des aliments (%)

Aliments	Janvier %	Février %	Mars %	Avril %	Mai %
Orge	13	42	0	44	0
P.S. Betterave	18	65	13	2	2
Luzerne Déshydratée	20	56	14	10	0
Total (%)	15	48	4	32,5	0,5

5.5. La distribution des aliments

Les aliments sont stockés dans les dépôts au niveau de la Commune rurale, puis distribués aux bénéficiaires en présence d'une Commission composée des représentants des autorités locales et de l'O.R.M.V.A.

La distribution a eu lieu sur toute la période allant du mois de Janvier jusqu'à la fin du mois de Mai, mais la quantité la plus importante (42% de la quantité globale) a été livrée aux éleveurs au mois d'Avril (tableau n°10).

Tableau n° 10 : Périodes de distributions des aliments (%)

Aliments	Janvier %	Février %	Mars %	Avril %	Mai %
Orge	11	25	10	47	7
P.S. Betterave	11	24	28	29	8
Luzerne Déshydratée	13	26	25	29	7
Total (%)	11	25	15	42	7

6. Résultat de l'enquête sur le terrain

6.1. Méthodologie

Pour connaître la réaction des éleveurs vis-à-vis de cette opération et avoir une idée sur la destination des aliments distribués, on a organisé une enquête auprès de 1500 éleveurs répartis dont 1100 bénéficiaires et 400 non bénéficiaires de l'opération.

Les bénéficiaires enquêtés ont été choisis au hasard parmi les éleveurs inscrits sur les listes établies au niveau de chaque Commune rurale. Le nombre d'éleveurs enquêté par Commune est fonction de la quantité d'aliments accordé à celle-ci.

6.1. Mode d'information

L'enquête a révélé que l'éleveur est informé pour la première fois de cette opération par trois sources différentes (les autorités locales (Chioukhs et Mokaddems), l'agent de Service de l'élevage, ou par un autre éleveur).

Les autres sources comme la radio, la télévision et les journaux n'ont été signalées par personne au cours de l'enquête.

Ainsi, on a trouvé que 42% des éleveurs enquêtés ont été informés par les Chioukhs ou les Mokaddems, 39 % par un autre éleveur et 19% par un agent de l'Office (Service de l'élevage).

Il est à signaler, cependant, que 23 % des éleveurs non bénéficiaires enquêtés, ont déclaré qu'ils n'étaient au courant de l'opération qu'après l'achèvement des inscriptions.

6.2. Les inscriptions

Pour avoir les aliments, l'éleveur doit inscrire d'avance les quantités à acheter.

Ainsi, on a trouvé, que 52% des éleveurs enquêtés ont été inscrits par les Chioukhs et les Mokaddems, 12% par les agents de l'élevage, et 36% par une commission composée d'un agent de l'élevage et d'un Cheikh ou Mokaddem.

En principe, les quantités à inscrire par chaque éleveur ont été fixées d'avance en fonction des animaux déclarés aux impôts ruraux, mais malgré cela, l'enquête a révélé que 24% des éleveurs avaient inscrits les quantités qu'ils désiraient.

Chez les éleveurs qui n'ont pas bénéficié de cette opération, 22% des enquêtés ont déclaré qu'on leur a refusé l'inscription, parce qu'ils ne figuraient pas sur les registres des impôts ruraux.

6.2. Les prix des aliments

Les prix des aliments payés par les éleveurs, sont ceux fixés par l'Etat, c'est-à-dire 33,42 DH par quintal d'orge et 38 DH par quintal de P.S.Betterave ou de la luzerne déshydratée.

Cependant on a constaté que les éleveurs de deux Communes ont payé, en plus, entre 1,5 et 2 DH par quintal, soit une augmentation de 5% environ, pour couvrir les frais des représentants.

Par ailleurs, on a trouvé que 29% des éleveurs non bénéficiaires des aliments, n'avaient pas inscrits des aliments parce qu'ils n'avaient pas de l'argent disponible.

6.3. Périodes de la distribution des aliments

63% des éleveurs enquêtés parmi les bénéficiaires ont déclaré avoir reçu les aliments à un moment non adéquat, et voulaient au contraire, les recevoir beaucoup plus tôt. D'ailleurs, tous les éleveurs enquêtés, ont indiqué que les aliments devaient de préférence être rétrocédés à partir du mois d'Octobre et jusqu'au mois de Février au plus tard.

6.4. Importance des quantités distribuées

70% des éleveurs enquêtés ont déclaré que les dotations qu'ils avaient reçues étaient très insuffisantes. D'ailleurs, nous avons trouvé parmi les raisons qui avaient été à l'origine du refus d'inscription de 26% des éleveurs non bénéficiaires enquêtés, les faibles quantités des dotations accordées.

6.5. Destination des aliments de l'opération

On a trouvé, que d'une manière générale les éleveurs se comportaient différemment au sujet de la distribution des aliments de cette opération. Le comportement varie en fonction de trois critères (le type d'aliment, les régions, et les périodes d'arrivées des aliments).

6.5.1. L'Orge

En moyenne, la moitié de la quantité totale d'orge est consommée par les humains (tableau n°11). Ce taux varie selon les régions, c'est ainsi que dans la vallée du Drâa, on a trouvé dans certaines Communes, que la consommation humaine a atteint 75% de la quantité accordée, par contre en zones de montagnes, ce taux est en moyenne de 32%

Par ailleurs, le bétail n'a consommé que 20% de la dotation, le reste, soit 31% est stocké. Ce taux de stockage varie aussi d'une région à l'autre, mais il est élevé dans les zones qui avaient reçu l'orge en retard (68 %).

6.5.2. la pulpe sèche de betterave et la luzerne déshydratée.

C'est la P.S. Betterave qui a été la plus consommée par le bétail, et il ne restait qu'un tiers de la quantité totale en stock. En ce qui concerne la luzerne déshydratée, on a constaté l'inverse (tableau n° 11). Ceci est dû au fait que la luzerne déshydratée est un nouveau aliment introduit dans la zone, et que de nombreux éleveurs hésitent à l'utiliser.

Tableau n° 11: Destinations des aliments de l'opération de Sauvegarde du cheptel (%)

Aliment	Stockés	Consommés par les humains	Consommés par le bétail
Orge	31	49	20
P.S. Betterave	37	-	63
Luzerne Déshydratée	62	-	38

6.6. Les animaux bénéficiaires

Les principaux animaux bénéficiaires des aliments sont ; selon l'importance des quantités consommées ; les bovins, les ovins, et les équins et les caprins (tableau n° 12).

C'est ainsi, que les bovins, ont consommé plus de deux tiers des quantités de la P.S. Betterave. et de la luzerne déshydratée destinées au bétail.

L'orge est consommé plutôt, en quantité importante par les ovins et les équins, ils avaient reçu un tiers chacun des quantités d'orge destinées au bétail.

Si d'une manière globale, les bovins avaient bénéficié 43 % de la quantité totale des aliments accordé au bétail, on constate, qu'au contraire les caprins n'avaient droit qu'à 6 % de cette quantité (tableau n°12).

Tableau n° 12 : Les animaux bénéficiaires

Aliments	Bovins	Ovins	Caprins	Equins
Orge	20	38	7	35
P.S. Betterave	75	20	5	-
Luzerne Déshydratée	69	23	8	-
Total	43	31	6	20

7. Situation du secteur de l'élevage durant le déroulement de l'opération

7.1. les aliments de bétail commercialisés dans les souks

Les principaux aliments de bétail commercialisés dans les souks de la zone durant le déroulement de l'opération sont l'orge, les pailles, le foin de luzerne et les déchets de dattes.

D'une manière générale, ces aliments sont présentés, en quantités suffisantes, pour la vente ; d'ailleurs, les quantités commercialisées d'orge et de pailles en particulier, pendant le déroulement de l'opération, ont augmenté de 100% environ par rapport à la même période de l'année dernière (Tableau n° 13).

Tableau n° 13 : Comparaison des quantités d'aliments commercialisés dans les souks de la province pendant les quatre premiers mois des années 1982 et 1983 (quintaux)

Aliments	Orge	Paille	Foin de luzerne	Déchets de dattes
1983	16885	2231	366	495
1982	8837	981	220	1947
Différence	+8048 (+91%)	+1250 (+127%)	+146 (+66%)	-1452 (-75%)

La diminution des quantités des déchets de dattes commercialisées, est due surtout à la très faible production des dattes à cause de la sécheresse.

Ainsi, il semble, que l'opération de sauvegarde du cheptel n'a pas influencé les quantités d'aliments commercialisés dans les souks et notamment ceux qui proviennent du nord du pays.

7.2. Les prix des principaux aliments de bétail

Les prix des principaux aliments de bétail commercialisés dans les souks de la zone sont inférieurs à ceux pratiqués durant la même période de l'année dernière (tableau n° 14), le taux de diminution est compris entre 28 et 35%.

Tableau n° 14 : Comparaison des prix des aliments de commercialisés dans les souks de la zone pendant les quatre premiers mois des années 1982 et 1983

Prix (Dh /al)	Orge	Paille	Foin de luzerne	Déchets de dattes
1983	110	69	119	62
1982	155	106	104	86
Différence	-45 (-29%)	-37 (-35%)	+15 (+14%)	-24 (-28%)

Pour essayer de déterminer les causes de diminution des prix de ces aliments, on a analysé les prix pratiqués avant la période de l'opération (tableau n°15), et on a distingué deux cas :

1° cas : Après une stabilisation durant les mois de novembre et Décembre, les prix de l'orge et des déchets de dattes ont brusquement chuté au mois de Janvier, pour augmenter ensuite à partir du mois de Février.

2° cas : les prix de la paille sont restés pratiquement constants.

Il semble, que pour les prix des aliments, l'opération a eu un effet limité sur leurs évolutions, et qu'en fait les diminutions enregistrées par rapport à l'année dernière, ont pour principale cause l'amélioration de la situation agricole au nord du pays.

7.3. Les mortalités du bétail enregistrées durant le déroulement de l'opération

Durant le déroulement de l'opération, on a enregistré 13091 cas de mortalités chez les ovins et 15664 cas de mortalités chez les caprins.

En comparaison avec les années précédentes (tableau n°16), le taux de diminution des mortalités des ovins enregistré en 1983, est pratiquement le même que celui de 1982, alors qu'au contraire, chez les caprins, on a enregistré un taux d'augmentation de 13 % par rapport à l'année 1982.

Ainsi, nous avons l'impression que l'opération de sauvegarde du cheptel n'a pas réduit les mortalités, probablement, parce que les ovins et les caprins n'ont reçu qu'une quantité d'aliment très insuffisante (11% de la quantité totale).

Tableau n°15 : Evolution des prix des principaux aliments de bétail dans les souks de la zone pendant la campagne 1982-1983

Aliments	Prix de base du mois de septembre	Indice par rapport au mois de septembre							
		Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fév	Mars	avril
Orge	105 Dh /q1								
		100	102	120	123	97	103	107	113
Pailles	75 Dh /q1	100	73	64	87	88	117	80	83
Foin de luzerne	118 Dh /q1	100	93	86	90	96	98	103	106
Déchets des dattes	65 Dh /q1	100	77	103	100	62	114	100	108

Tableau n°16 : Evolution de mortalités enregistrées pendant les 4 premiers mois des années 1981, 1982 et 1983

	Ovins		Caprins	
	Nombre (têtes)	Taux de progression par rapport à l'année précédente	Nombre (têtes)	Taux de progression par rapport à l'année précédente
1981	41481	-	20806	-
1982	24575	- 40%	13854	- 33,5%
1983	13091	- 47%	15664	+13%

8. Conclusion :

Malgré l'importance des quantités d'aliments accordées par l'Etat et surtout les frais financiers supportés, on a constaté malheureusement, que le nombre de mortalités enregistré chez les ovins et les caprins reste encore élevé.

L'effet très limité de l'opération de sauvegarde du cheptel, sur l'élevage de la zone est dû à deux principaux facteurs :

- D'une part, uniquement 36% de la quantité totale a été distribuée à un moment désiré par les éleveurs, c'est-à-dire pendant les mois de Janvier et Février.
- D'autre part, les ovins et les caprins n'ont reçu que 9% de la quantité totale d'orge à cause principalement de la compétition entre l'homme et l'animal vis à vis de cet aliment.

Ainsi, et à la lumière des résultats obtenus, on pense qu'il est temps de revoir la conception de cette opération pour essayer de parvenir à une meilleure efficacité.

Pour cela, on propose deux stratégies qui tiennent compte avant tout des secteurs organisés et non organisés :

- Pour le secteur organisé, la conception actuelle est à retenir, mais à condition d'utiliser des aliments destinés exclusivement au bétail.
- Pour le secteur non organisé, on propose de constituer des stocks d'aliments, notamment dans les régions qui subissent régulièrement des sécheresses, pour pouvoir approvisionner très rapidement les marchés des aliments de bétail en quantités suffisantes afin de maintenir les prix à un niveau acceptable pour ce secteur, qui échappe à tout contrôle les souks constituent le circuit traditionnel de commercialisation et d'approvisionnement, et il est tout à fait logique à notre avis, d'intervenir au niveau de ce circuit, surtout lorsqu'il s'agit de la sauvegarde du cheptel. L'intervention ne devra pas se limiter à l'approvisionnement des souks en aliments mais il faudra l'élargir surtout à la commercialisation du bétail en évitant l'effondrement des cours d'animaux. L'avantage principal de cette stratégie est d'introduire la notion de l'élevage économique, premier pas vers l'amélioration de la productivité.